

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 8

  

**Rubrik:** La société de secours mutuels en 1916

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Allez, vous poursuivez un travail décevant ;  
Vous n'avez pas tué notre cloche sonore,  
Car là, dans la tranchée, nous l'entendons encore :  
Elle pleure le soir un *Angelus* fervent,  
Elle chante au matin un poème d'aurore  
Dont l'écho se soulève et fuit avec le vent. »

La dernière pièce, *L'Attente*, se clôt par une splendide envolée poétique où l'ardente foi patriotique du soldat laisse entrevoir l'épique vision de la charge suprême, l'apothéose délirante couronnant le triomphe final. Et c'est toujours la même conscience de technique, le même soin de la rime, le même sens du mot pittoresque et de l'image évocatrice. Les vers si bien ciselés du capitaine Poncet, les expressions métaphoriques qu'il emploie avec tant de justesse, embellissent ses tableaux de guerre comme les pourpres crépusculaires revêtent les réalités terrestres de leurs magnificences tragiques. De tels vers consolent des fades rengaines et des folles élucubrations de ces poètes décadents en rupture de prosodie ou dépourvus de sensibilité. A coup sûr, l'officier qui les a composés est un héros. Sa mâle personnalité domine tout l'ensemble de l'action multiple des hauteurs de sa belle force d'âme. Et combien cette âme est humaine ! Comme on la sent à chaque page, vivre, palpiter, aimer et souffrir, à travers les mille péripéties de l'atroce mêlée !

Antonin BONDALLAZ.



## LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS EN 1916

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avons fait part de la surprise que nous avaient laissée les comptes : le total des indemnités de maladie dépassait légèrement l'apport des cotisations (3,542 fr. contre 3,538 fr.). Sans nous émouvoir outre mesure de la situation, nous avons néanmoins cru utile de la signaler, n'eût-ce été qu'à titre d'indication et pour rassurer ceux qui, n'étant jamais malades, se demandent parfois où va leur argent. Qui aurait présagé que l'an 1916 nous réserverait, et à bien plus forte raison, le même sujet d'étonnement ? Tandis que les sociétaires ont alimenté la caisse de 3,590 fr., un montant de 3,956 fr. 90 a été distribué à ceux que la maladie a éprouvés. Comme on peut le constater, l'écart est bien plus considérable puisqu'il se chiffre par un déficit de 366 fr. 90. Mais qu'on se rassure ; il n'y a pas pour autant péril en la demeure. La caisse se porte bien, Dieu merci ! Sans faire ce qu'on appelle en style militaire un bond en avant, elle a vu sa fortune s'augmenter de 769 fr. 30. Ce résultat n'est pas brillant, certes ; il est cependant satisfaisant, surtout si l'on songe que le chômage a soulagé la caisse de la respectable somme

d'environ 4,000 fr. Il est même très heureux qu'il en soit ainsi. La Société n'a pas été fondée dans un but de lucre ou de thésaurisation. Ses initiateurs ont obéi à un mobile plus noble, plus élevé : grouper, par la solidarité, les forces éparses en un faisceau solide et résistant ; réaliser pleinement par l'effort collectif ce que chacun ne peut faire isolément ; venir en aide à celui qui, sous le coup de l'adversité, chancelerait s'il était livré à ses propres et uniques ressources, tel est son objectif.

Quarante-sept instituteurs et dix-huit institutrices ont bénéficié d'un secours. Cinq de ces dernières se sont vu allouer respectivement un montant de 270, 240, 227 et 211 fr. Les maladies qui ont sévi parmi le corps enseignant sont les suivantes : phlébite, 2 cas ; pneumonie, 3 ; pleurésie, 2 ; angine, 3 ; bronchite, 8 ; eczéma, 1 ; scarlatine, 1 ; néphrite, 4 ; sinusite frontale, 1 ; asthénie, 2 ; rhumatisme, 2 ; catarrhe pulmonaire, 1 ; gastrite, 10 ; tuberculose pulmonaire, 1 ; sciatique, 1 ; gastralgie, 2 ; hémorragie, 2 ; furonculose, 1 ; pharyngite, 1 ; lombago, 1 ; appendicite, 1 ; laryngite, 2 ; albuminurie, 2 ; grippe, 4 ; panaris, 1 ; épilepsie, 1 ; entérite, 1 ; dyspepsie, 1. A mentionner aussi deux cas d'accidents : une fracture de côte et une entorse.

Si la maladie a fortement affecté le personnel de l'enseignement primaire, la mort, cette terrible visiteuse, a semé le deuil dans bien des familles. Quatre instituteurs et deux institutrices ont succombé à la tâche : MM. Terrapon, à Prez-vers-Siviriez ; Dévaud, à Bossonens ; Baudère, à Broc ; Defferrard, à Porsel ; MM<sup>lles</sup> Badoud, à Dompierre ; Pugin, à Echarlens. 1,777 fr. ont été répartis, à titre de secours au décès, aux héritiers de ces défunts, tandis que les cotisations statutaires (1 fr. par membre et par décès) ont produit 1,458 fr.

L'état nominatif accuse un appoint de 17 nouveaux sociétaires dont la finance d'entrée a permis de verser à la caisse le montant de 95 fr. A signaler à ce sujet l'activité qu'a déployée dans son arrondissement M. François Gremaud, instituteur à Remaufens, membre du Conseil d'administration.

Ainsi que l'année dernière, nous avons reçu de la Confédération (Office des assurances sociales) la jolie somme de 1,100 fr. Ce subside est toujours le bienvenu, comme bien l'on pense ; il nous autorise à envisager l'avenir avec une entière sécurité sans nous écarter, toutefois, des règles de la prudence. En retour, l'Office précité exerce un droit de contrôle sérieux sur les comptes de la Société.

Le portefeuille de la caisse renferme les effets ci-après : 5 obligations dont une de la Caisse hypothécaire, une de la Banque populaire suisse, et trois des 1<sup>er</sup>, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> emprunts fédéraux effectués depuis le début de la guerre ; ces cinq obligations sont respectivement de 1,000, 3,000, 1,000, 500 et 1,000 fr., soit, au total, 6,000 fr. A relever aussi dans le portefeuille, 2 carnets d'épargne de la Banque populaire, de 2,168 fr. 25 centimes. Produit des coupons et intérêts : 366 fr. 45.

L'administration a coûté 359 fr. 75 (405 fr. 85 en 1915) selon les dépenses ci-dessous :

Notes d'imprimerie . . . . .	Fr. 102 55
Frais de bureau . . . . .	» 50 20
Revision des comptes et Conseil d'administration . . . . .	» 62 35

Cotisation à la Fédération fribourgeoise des sociétés Fr.	
de secours mutuels . . . . . »	14 65
Gratification aux membres du Comité de direction . . . »	130 —

(A suivre.)

## ENSEIGNEMENT GRAMMATICAL

(Suite et fin.)

### Septième leçon

#### *La complétive indirecte*

Base connue : le complément indirect.

I. Exemples écrits à la table noire :

Je consens à ton *départ*.

Chaque jour nous avertit de l'*approche* de la mort.

II. Même marche pour la suite de la leçon que pour l'étude de la complétive directe.

### EXERCICES D'APPLICATION

I. Les règles de la principale étant désignées, l'élève compose des phrases.

Ex. : Je suis persuadé. . . . . (qu'il n'a pas fait ce travail).

*N.-B.* — Les temps employés peuvent varier au gré du maître.

### Huitième leçon

Base connue : le complément circonstanciel.

#### *La complétive circonstancielle*

I. Exemples écrits à la table noire :

La joie brille sur tous les visages à l'*approche* des vacances.

Les oiseaux se réjouissent à l'*approche* du printemps.

II. Transformer les compléments circonstanciels en complétives circonstanciennes. Expliquer le rôle de la conjonction.

Ex. : La joie brille sur tous les visages *quand arrivent les vacances*.

Les oiseaux se réjouissent *quand le printemps approche*.

### EXERCICES D'APPLICATION

I. Remplacer les compléments circonstanciels par des complétives circonstanciennes dans des phrases données.

Ex. : En me promenant, j'admire la contrée, devient : *quand je me promène*, j'admire le pays.

II. La principale étant donnée à la table noire, trouver des propositions complétives de temps, amenées par : avant que, après que, tant que, aussitôt que. . . .

Ex. : A mesure que l'on gravit la montagne, l'air devient plus froid.

III. *Idem* pour les complétives de manière, amenées par : de façon que, de manière que, de sorte que.